

À qui va quoi

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Signaler nominativement une pièce hors durée à un manager la remettrait en circulation au moment exact où elle devait cesser d'exister.**

Information	Responsable RH	Manager du salarié	Synthèse mensuelle
Neuf pièces hors durée, en nombre	Oui	Non	Oui
Les dossiers concernés	Oui	Non	Non
Le contenu des pièces	Non	Non	Non
34 documents médicaux, en nombre	Oui	Non	Oui
Leur nature précise	Non	Non	Non
41 avenants sans signature	Oui	Non	Oui, en nombre

La question à laquelle l'agent n'a pas de réponse

LINDBERGH FORMATION — société par actions simplifiée au capital de 250 000 € · Siège social : 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry, France · RCS Evry 817 946 114 · SIRET 817 946 114 00029 · TVA FR 60 817 946 114 · Marque « Blue Lemon Agent » · Déclaration d'activité n° 119 108 635 91 (préfet d'Île-de-France — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) · Certifié Qualiopi n° 03896 au titre de la catégorie « actions de formation » · contact@bluelemonagent.ai · dpo@bluelemonagent.ai · Hébergement en France.

Question	Réponse
« Ce salarié a-t-il déjà été sanctionné ? »	Aucune
Par une recherche	Non construite
Par un décompte	Non construit
Par un « je ne peux pas répondre »	Non — il en dirait déjà trop

La dernière ligne est la plus difficile à tenir. Un refus formulé au cas par cas devient une réponse : on apprend à distinguer les dossiers sur lesquels l'agent refuse de ceux sur lesquels il n'a rien à refuser.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.